

Prix Velo 2009 – velofreundliche Betriebe gesucht Eingabe der Teilnahmeunterlagen bis 31. Dezember 2008

Der Prix Velo für velofreundliche Betriebe richtet sich an Unternehmen, welche mit baulichen oder betrieblichen Massnahmen oder innovativen Ideen das Velofahren erleichtern und die Mitarbeitenden motivieren, auf ihrem täglichen Arbeitsweg in die Pedale zu treten. Pro Velo Schweiz will damit engagierte Betriebe belohnen und ihre vorbildlichen Leistungen bekannt machen. Eingabeschluss ist der 31. Dezember 2008. Die Prämierung findet im Frühjahr 2009 statt. Den Gewinnern winken ein attraktiver Sachpreis und ein medienwirksamer Auftritt bei der Preisverleihung. Die Teilnahmeunterlagen und weitere Informationen zum Prix Velo finden Sie hier. (Sprache: de, fr)

Weitere Informationen:

Prix Velo
Pro Velo Schweiz

www.prixvelo.ch
www.pro-velo.ch

Prix Vélo – entreprises cyclophiles recherchées Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 décembre 2008

Le Prix Vélo pour les entreprises cyclophiles s'adresse aux entreprises qui cherchent à promouvoir les déplacements quotidiens de leur employés à bicyclette, par la réalisation d'aménagements ou la mise en œuvre d'autres mesures d'encouragement. Le prix remis annuellement par Pro Vélo entend récompenser et donner de la visibilité aux entreprises méritantes. L'annonce des résultats aura lieu au printemps 2009. Les lauréats se verront décerner un prix attractif et feront l'objet d'une présentation aux médias. Vous trouverez ici plus de détails sur les conditions de participation. (langue : allemand, français)

Pour plus d'informations:

Prix Velo
Pro Velo Suisse

<http://www.prixvelo.ch>
www.pro-velo.ch

10.11.2008

Association faïtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél. 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Berne, le 6 novembre 2008
Nos références | GZ

Prix Vélo: A la recherche des entreprises les plus cyclophiles

PRO VELO Suisse lance un appel à candidatures aux entreprises qui ont un temps d'avance en matière de promotion du vélo

En décernant son «Prix Vélo pour entreprises cyclophiles», PRO VELO Suisse a pour objectif de récompenser et de faire connaître les entreprises qui encouragent l'usage quotidien du vélo auprès de leurs collaboratrices et collaborateurs. Cette initiative souhaite inciter d'autres entreprises suisses à mettre en place des mesures de promotion du vélo et susciter un effet de mimétisme positif auprès du grand public. Le Prix Vélo s'adresse aux entreprises qui s'engagent par le biais de mesures particulièrement innovantes ou efficaces. Ces mesures peuvent se traduire par des actions de communication ou des améliorations infrastructurelles, toucher les trajets domicile-travail ou les déplacements professionnels.

Le vélo: un atout gagnant

Deux vélos électriques Flyer – à utiliser comme vélos d'entreprise – constituent le prix principal du concours. Des prix d'encouragement sont également décernés. Toutes les entreprises récompensées bénéficient de l'appellation «entreprise cyclophile» ainsi que d'une image positive en termes de respect de l'environnement et de promotion de la santé.



Pour la première fois cette année, un vélo électrique récompensera l'entreprise romande ou tessinoise la plus cyclophile. Constatant que les entreprises suisses-allemandes sont surreprésentées, cette mesure souhaite encourager la promotion du vélo en Suisse «latine». En effet, seule une entreprise genevoise a jusqu'à présent remporté un prix d'encouragement.

Une vingtaine d'entreprises primées depuis 1998

Cette année marquera la sixième édition du «Prix Vélo pour entreprises cyclophiles». Lancé en 1998, le concours a lieu tous les deux ans. Plus de vingt entreprises ont déjà été primées. Le Prix Vélo bénéficie du soutien de Biketec AG, velosuisse et Velopa AG.

Commandez dès maintenant les documents de participation!

Les formalités de participation sont simples et n'exigent pas beaucoup de temps. Le délai d'inscription est fixé au 31 décembre 2008.

Veillez commander les documents de participation à:

PRO VELO Suisse, case postale 6711, 3001 Berne, tél. 031 318 54 13, ou par e-mail à prixvelo@pro-velo.ch,

Vous trouverez de plus amples informations sur www.prixvelo.ch ou auprès du chef de projet Gregor Zimmermann, tél. 031 318 54 13.

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 30 associations régionales et plus de 25 000 membres individuels.

RÉCOMPENSE POUR ENTREPRISES CYCLOPHILES 2009



PRO VELO
SUISSE

Le Prix Vélo de PRO VELO Suisse récompense chaque année en alternance des «infrastructures cyclistes d'avenir» et des «entreprises cyclophiles». Le Prix Vélo des entreprises cyclophiles bénéficie du soutien de:

Principaux sponsors:



Sponsors secondaires:



Veuillez nous envoyer les documents de participation.

Entreprise _____

Personne de contact _____

Fonction _____

Adresse _____

NPA/lieu _____

Téléphone _____

E-mail _____

A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Correspondance commerciale-réponse

PRO VELO Suisse
Case postale 6711
3001 Berne

Les entreprises dynamiques misent sur le vélo

Le Prix Vélo s'adresse aux entreprises qui ont un temps d'avance en matière de promotion du vélo. **Sont récompensées les entreprises qui, par le biais de mesures particulièrement innovantes ou efficaces, encouragent la pratique du vélo auprès de leurs collaborateurs et collaboratrices.** Ces mesures peuvent se traduire par des actions de communication ou des améliorations infrastructurelles, toucher les trajets domicile-travail ou les déplacements professionnels. Des choses très simples peuvent faire toute la différence.

Demandez dès maintenant les documents de participation au moyen du talon-réponse (ou par e-mail): en gagnant le premier prix, votre entreprise reçoit deux vélos électriques «Flyer» à utiliser comme vélos d'entreprise sur son site. **Pour la première fois cette année, un vélo électrique récompensera l'entreprise romande ou tessinoise la plus cyclophile.** Constatant que les entreprises suisses-allemandes sont surreprésentées, cette mesure souhaite encourager la promotion du vélo en Suisse «latine». Les meilleurs dossiers se verront attribuer le label «entreprise cyclophile». Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2008.

Contact:

PRO VELO Suisse, case postale 6711, 3001 Berne, téléphone 031 318 54 11, prixvelo@pro-velo.ch, www.prixvelo.ch

Lauréats depuis 1998:

Banque Sarasin, Bâle; Commune de Kriens; Ernst Basler + Partner AG, Zurich; Hôpital cantonal d'Aarau; Hôpital cantonal de Baden AG; Hôpital cantonal de Lucerne; Hôpital cantonal de Schaffhouse; Hôpital de Thoun-Simmental; Hôpital Felix-Platter, Bâle; INFICON AG, Balzers; Novartis Services AG, Bâle; Office de l'environnement et de l'énergie de Bâle-Ville; Office fédéral du sport, Macolin; PAX Assurances, Bâle; Services psychiatriques de Thurgovie, Münsterlingen; Spitex Basel; Unaxis, Balzers; V Plus AG (VeloPlus), Wetzikon; Ville de Genève

L'exemple d'INFICON AG, Balzers: entreprise cyclophile 2006



En préparant la certification ISO 14001, l'entreprise a constaté que 65% des déplacements professionnels étaient effectués en voiture, ce qui représentait environ la moitié de la consommation énergétique totale de l'entreprise. Sur la base de cette constatation, la réduction de la consommation énergétique dans le cadre des déplacements professionnels est devenue un objectif de management environnemental prioritaire. Grâce à la mise sur pied d'une gestion centralisée de la mobilité, la part des trajets effectués en voiture (45–50%) a pu être réduite à un niveau relativement bas pour le Liechtenstein (la moyenne nationale étant de plus de 75%).

Pour atteindre des résultats de ce type, il est indispensable que la direction de l'entreprise soutienne le concept de mobilité et la promotion du vélo. Outre la mise en place d'une bonne infrastructure cycliste, d'incitations financières et d'une communication à large échelle, l'entreprise organise chaque année plusieurs actions de promotion du vélo. Par ailleurs, elle s'engage à l'échelle régionale pour une amélioration des aménagements cyclables, en particulier à proximité de son site. Qui plus est, les membres internes du «club de mobilité» profitent de prestations supplémentaires: éco-bonus annuel, affiliation gratuite à Mobility CarSharing et tirages au sort mensuels de prix (sommés d'argent). Les membres du club s'engagent à renoncer la plupart du temps à leur voiture pour leurs déplacements professionnels.



«Nous avons réussi à nous adapter aux besoins de mobilité de nos collaborateurs tout en assumant nos responsabilités vis-à-vis de l'environnement et de la santé.»

Georg Sele, responsable mobilité, INFICON AG



Rapport du jury – hommage aux lauréats du Prix Vélo

Grand prix

INFICON AG, Balzers ; 220 employés

La société Inficon est véritablement exemplaire en matière de promotion du vélo, et ce à travers un intense engagement et les mesures les plus diverses depuis déjà plusieurs années. Derrière tous ces efforts, il y a l'énergie et la compétence d'un homme, Georg Sele, ainsi qu'un groupe de travail motivé « Environnement&Mobilité ». L'ensemble du personnel plébiscite le concept de mobilité et la promotion du vélo qui en est l'un des piliers. En plus d'une bonne infrastructure à la disposition des personnes qui se déplacent à vélo (comprenant de l'outillage, des possibilités d'effectuer des réparations et des serviettes pour la douche), d'incitations financières et d'une communication à grande échelle, la société organise chaque année plusieurs actions spécifiques telles que des journées de réparation gratuite des vélos, des essais de cycles électriques, des cours de conduite cycliste et des actions en faveur du casque. Les membres du « Club Mobilité » interne bénéficient de prestations supplémentaires : écobonus de 330.- francs par an, adhésion gratuite au Mobility CarSharing et des prix en espèces à des tirages au sort mensuels parmi les membres les plus émérites. Pour faire partie de ce club, le personnel doit s'engager à n'utiliser la voiture pour se rendre au travail qu'au maximum 24 jours (membres « Top ») ou 96 jours (membres « Plus ») par an. Et comme cerise sur le gâteau, cette société s'engage efficacement pour l'amélioration des infrastructures cyclistes dans la région (pistes cyclables et liaisons). Chapeau !

Hôpital cantonal de Baden AG (KS Baden) ; 1200 employés

En 2005, l'hôpital cantonal de Baden a obtenu le label des « Hôpitaux promoteurs de santé ». Dans le cadre de la gestion de la mobilité et comme mesure générale de promotion de la santé, il a démarré début 2004 le projet partiel « Promotion du vélo ». Depuis, celui-ci se déroule sous le nom de « viva » et un groupe de projet est chargé de concevoir des mesures et de superviser leur mise en œuvre. Le projet est désormais bien intégré dans l'entreprise où il bénéficie d'un large soutien et diverses actions ont déjà été menées. Le concept de mobilité comprend notamment de nouvelles taxes de parcage pour les voitures, alors qu'un écobonus pouvant aller jusqu'à 800.- francs par an récompense les collaboratrices et collaborateurs qui acceptent de s'en passer. Ces actions, ainsi que les incitations financières, ont déjà convaincu de nombreuses personnes de renoncer à la voiture au profit du vélo et/ou des transports publics. Si l'hôpital cantonal mise surtout sur la communication interne, le plaisir et la joie de vivre ne sont pas négligés. En plus de la publication dans le journal interne d'informations, de comptes rendus et d'expériences de collaboratrices et collaborateurs qui se sont convertis au vélo, la direction de l'hôpital a aussi distribué une carte cyclable avec les itinéraires d'accès recommandés aux cyclistes.



Prix honorifiques

Office fédéral du sport (OFSP), Macolin ; 280 employés

On pourrait penser qu'à l'Office fédéral du sport, tout le personnel profite des trajets pendulaires pour faire de l'exercice physique. Tel n'est pourtant pas le cas, peut-être notamment en raison de sa situation à Macolin, au-dessus de la ville de Bière. L'OFSP est ainsi parvenu à la conclusion qu'il fallait inciter le personnel à renoncer à la voiture au profit de la locomotion douce. Introduit en janvier 2005, un concept de mobilité prévoit un écobonus (jusqu'à Fr. 360.-/an) pour tous les collaborateurs et collaboratrices qui se rendent au travail avec les transports publics, à pied ou à vélo, alors que les taxes de parcage ont été majorées. D'une façon générale, l'OFSP dispose d'excellentes infrastructures pour les cyclistes : en plus de vestiaires et de douches aménagées partout, chaque bâtiment a ses propres couverts à vélos et une centaine de cycles peuvent être empruntés par le personnel et des usagers des services. En outre, des places de parc sécurisées pour les vélos sont à la disposition du personnel de l'OFSP vers la station de plaine du funiculaire et constituent une offre essentielle en vue d'améliorer l'attrait de la combinaison vélo/transports publics. La gestion de la mobilité fait par ailleurs l'objet de mesures de communication efficaces, tant internes que face à l'extérieur.

Ernst Basler + Partner AG (EBP) ; 130 employés

EBP soutient depuis de nombreuses années une gestion écologique des trajets pendulaires et professionnels. Il va de soi que le vélo joue un rôle majeur à cet égard. C'est ainsi que les collaboratrices et collaborateurs qui utilisent les transports publics ou le vélo pour se rendre au travail reçoivent un écobonus sous forme de bons RekaRail (jusqu'à Fr. 600.-/an). Par ailleurs, la société ne met pas de places de stationnement à disposition pour les voitures. Deux « vélos EBP » peuvent être utilisés pour se rendre chez des clients ou se déplacer entre les deux sites zurichois. La promotion du vélo est largement soutenue au sein de l'entreprise qui organise chaque année une sortie intégrant une promenade à vélo. EBP a également offert des vignettes gratuites à son personnel dans le cadre de l'action « bike to work 2006 » et mené une action de promotion du casque. Particulièrement bien intégrée dans la vie de l'entreprise, la promotion du vélo en fait désormais partie intégrante.

Promotion du vélo



Les entreprises dynamiques et innovantes misent sur le vélo!

Contact

PRO VELO SUISSE
Case postale 6711 | CH-3001 Berne
Téléphon 031 318 54 13
gregor.zimmermann@pro-velo.ch
www.pro-velo.ch

avec soutien de :



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

1. Le vélo dans l'entreprise

Les avantages du vélo sont aussi multiples que les motivations individuelles de l'utiliser pour se rendre au travail. L'une des raisons est certainement que pour les trajets de courte distance, jusqu'à 3 km environ, c'est le moyen de transport le plus rapide. Même sur des distances un peu plus longues, parfois jusqu'à 10 km, il peut pratiquement se mesurer sur ce plan aux autres moyens de transport, voiture ou transports publics. Une autre raison - peut-être même la plus importante - d'opter pour le vélo, c'est le bien que l'on se fait en l'utilisant quotidiennement pour les trajets professionnels. Grâce aux progrès techniques, le vélo est aujourd'hui un moyen de transport à la fois performant et confortable, sans oublier ses autres qualités: l'usage du vélo est économique, écologique et peu encombrant.

Exploitez le potentiel

L'effet favorable sur le plan de la santé constitue un avantage de taille pour les entreprises, puisque des collaboratrices et collaborateurs en pleine forme sont plus efficaces et moins souvent absents. Malgré les atouts incontestés du vélo, seuls 7% des pendulaires utilisent pourtant ce moyen de transport pour se rendre au travail; plus de la moitié des actifs s'y rendent en voiture, même si bien des trajets seraient plus confortables à vélo. La promotion du vélo par les entreprises est une action utile à bien des égards qui recèle un grand potentiel. De surcroît, non seulement un engagement en faveur du vélo ne coûte pas cher, mais il est aussi souvent à l'origine d'économies non négligeables et exerce un impact positif sur l'image.

Une foison d'idées

Les manières d'augmenter l'attrait du vélo auprès du personnel sont très variées, qu'il s'agisse d'infrastructures particulièrement adaptées, d'actions ou de prestations en faveur des usagers. A travers son toolbox "Promotion du vélo", PRO VELO a réuni un ensemble de matériel idéal à cet effet qui permet à n'importe quelle entreprise, indépendamment de sa taille, de son emplacement ou de ses moyens, de choisir les mesures les mieux adaptées à ses besoins spécifiques. Vous verrez comme vos collaborateurs seront ravis de se laisser convaincre des avantages du vélo! Contactez-nous, nous vous apporterons volontiers notre soutien.

2. Arguments en faveur de la promotion du vélo

La question de savoir pourquoi une entreprise devrait encourager ses collaboratrices et collaborateurs à utiliser le vélo appelle une réponse d'une simplicité évidente:

Les cyclistes représentent un BÉNÉFICE pour chaque entreprise!

BÉNÉFICE pour l'entreprise

La promotion du vélo apporte des avantages concrets et payants aux entreprises des secteurs public ou privé:

- 🚲 **sur le plan de la santé:** votre personnel sera moins souvent malade
- 🚲 **davantage d'efficacité:** la fraîcheur matinale et l'exercice physique les font arriver en pleine forme
- 🚲 **économies:** l'aménagement de parcs à vélo coûte infiniment moins cher que de places pour voitures
- 🚲 **gain d'image:** positionnement favorable sur le marché

Tous ces faits sont établis. Qu'est-ce qui pourrait donc empêcher une entreprise de promouvoir activement l'usage du vélo auprès de son personnel et de ses cadres?

BÉNÉFICE pour les collaboratrices et les collaborateurs

Adopter le vélo ouvre toute une série d'avantages à votre personnel:

- 🚲 **profiter d'une meilleure santé:** 30 minutes d'exercice physique quotidien suffisent pour influencer positivement l'état de santé
- 🚲 **réduire les dépenses:** à l'usage, le vélo est nettement plus avantageux que la voiture
- 🚲 **moins de stress:** l'exercice physique permet d'évacuer le stress et d'accroître le bien-être personnel
- 🚲 **rapide et confortable:** poireauter dans les embouteillages et s'énerver à chercher une place de stationnement n'ont vraiment rien d'agréable.

Qu'est-ce qui pourrait donc empêcher une collaboratrice ou un collaborateur de passer au vélo? Les avantages convaincants vous impressionneront vous aussi.

Exploitez sans attendre cette situation GAGNANT-GAGNANT: l'entreprise et le personnel en profitent tout autant!

3. Les offres de PRO VELO Suisse

Depuis 1996, PRO VELO Suisse soutient les entreprises qui s'engagent dans la promotion du vélo. C'est ainsi que nous offrons notamment les services suivants aux entreprises, cantons, communes et municipalités:

Toolbox "Promotion du vélo"

Le toolbox réunit un ensemble de mesures, astuces et informations pour planifier et réaliser des actions de promotion du vélo dans l'entreprise. Grâce à sa diversité, il permet aux entreprises de développer des stratégies individualisées. Plus de trente mesures différentes sont complétées par des exemples concrets, des adresses et des liens. Prix: Fr. 400.- www.pro-velo.ch, rubrique Promotion du vélo

A vélo au boulot

En 2006, PRO VELO a lancé l'action "A vélo au boulot" qui vise à inciter un maximum de personnes à utiliser le vélo pour se rendre au travail pendant un mois. PRO VELO va organiser cette action annuel. Soutenez vous aussi la promotion du vélo et faites partie des sociétés partenaires. De cette manière, vous permettrez à vos collaboratrices et collaborateurs de participer à l'action mensuelle ainsi qu'à un tirage au sort. www.biketowork.ch

Prix Vélo

Le concours "L'entreprise cyclophile" récompense tous les deux ans depuis 1998 les entreprises qui encouragent activement leur personnel à utiliser le vélo. C'est ainsi que vingt sociétés ont déjà été primées pour leur comportement exemplaire jusqu'en 2006. Depuis 2005, un nouveau prix bisannuel récompense des infrastructures cyclistes d'avenir. www.prixvelo.ch

Cours de conduite cycliste

"Sécurité en selle" - les cours de conduite de PRO VELO Suisse qui ont déjà largement fait leurs preuves sont également organisés pour des entreprises. Cours sur demande.

Matériel d'information

L'assortiment de PRO VELO Suisse comprend de nombreuses brochures et du matériel d'information très utile pour le personnel et les entreprises. www.pro-velo.ch, rubrique Publications

Et que ça roule...

Devenez membre donateur!

Votre entreprise est-elle favorable au vélo et à sa promotion auprès du personnel? Avez-vous envie de soutenir le travail et l'engagement de PRO VELO Suisse? Alors votre entreprise devrait devenir membre donateur: à travers une cotisation de 100 à 500 francs, vous exprimez vos convictions et soutenez activement la promotion du vélo. Nous vous présentons régulièrement nos diverses activités dans le domaine de la "Promotion du vélo dans l'entreprise".

Bureau suisse de coordination des vélostations

Rattaché à PRO VELO Suisse, le Bureau suisse de coordination des vélostations est la plaque tournante des informations sur tous les thèmes concernant les aménagements de stationnement et parcs à vélos. Une cotisation de 250 francs par an vous permet de contribuer à l'amélioration de la situation en matière de stationnement des vélos, par exemple à des emplacements particulièrement fréquentés, et de participer gratuitement à tous les programmes d'information. Pour plus de précisions, consultez le site www.velostation.ch.

Soutenir des projets

Grâce à ses structures d'organisation légères, PRO VELO Suisse accomplit un précieux travail à moindres frais. Pour la réalisation de ses projets, elle dépend pourtant de l'appui financier de l'économie privée. Nous vous présenterons volontiers personnellement les diverses possibilités de sponsoring ainsi que les moyens de mettre en valeur l'image de votre entreprise dans le cadre de l'un de nos projets.

A vélo au boulot

Après le succès de l'action "A vélo au boulot" en 2006, elle va être organisée annuellement. En plus d'un sponsoring direct, vous pouvez également sponsoriser l'un des prix du grand concours.

Prix Vélo

Souhaitez-vous soutenir le Prix Vélo? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous présenterons volontiers les diverses possibilités.

Autre projets sur demand

Veillez envoyer cette page par fax au: 031 312 24 02

- Nous commandons le toolbox "Promotion du vélo" (à Fr. 400.-)
- Nous commandons la Newsletter "Vélostations" (2-3 numéros par an / gratuit)
- Nous soutenons le Bureau suisse de coordination des vélostations (Fr. 250.- par an)
- Nous sommes intéressés à sponsoriser un projet
- Nous devenons membre donateur de PRO VELO Suisse (à partir de Fr. 100.- par an)

Entreprise/Institution:

Personne de contact:

Adresse:

NPA/lieu:

Téléphone:

E-mail: